

Vendeur de vhehicule d'occasion ne veut plus me vendre la voiture

Par charles30000, le 18/07/2014 à 18:03

Bonjour,

Lors de l'achat d'un véhicule entre particulier, avec la signature de la déclaration de cession d'un véhicule daté de 15 jours plus tard et versement d'un acompte le jour meme. L'accord était le paiement du solde et récupération du véhicule 15 jours plus tard.

Sauf que le vendeur ne veut plus me vendre le véhicule.

Comment faire afin de continuer l'acquisition?

Merci pour votre aide.

Par janus2fr, le 18/07/2014 à 22:18

Bonjour,

Si vous avez un certificat de cession signé du vendeur, vous êtes le propriétaire de ce véhicule!